

Etaient présents : Mmes et Mrs Gallet, Lefort, Fleury, Berre, Bruxelles, Pastor, Caron, Verheyde

Absents : Mmes Delplanque, Mr Lenglet, pouvoir à Mr Bruxelles, Mr Letemple, pouvoir à Mme Fleury

Madame Caron est élue secrétaire

1) Approbation du compte de Gestion 2019 établi par la Trésorerie de Corbie

Le résultat de 2019 obtenu est de (+) **39 883.94 euros** en section de fonctionnement et (-) **4 803.57 euros** en investissement.

Ce qui amène un résultat de clôture en fonctionnement de (+) 233 054.24 euros et en investissement de (-) 17 704.33 euros

Le compte de gestion est adopté à l'unanimité

2) Vote du compte administratif 2019

Section de fonctionnement-dépenses

Chapitre 011 : Charges à caractère général : 39137.86 € Chapitre 012 : Charges de personnel : 85 285.19 €

Chapitre 014 Atténuation de produits : 13 5557.71 € Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante: 51 266.54 €

Chapitre 022 : Dépenses imprévues : 0 € Chapitre 66 : Charges financières : 3 194.53 €

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles : 1 165 .00€

Chapitre 023 : Virement à la section d'investissement : 0 €

Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : 29 925 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE 2019 : 223 529.83 €

Section de fonctionnement-recettes

Chapitre 013 : Atténuation de charges : 2 990.69 € Chapitre 70 : Produits des services : 10 097.07 €

Chapitre 73 : Impôts et taxes : 126 916.18 € Chapitre 74 : Dotations et participations : 79 651.67 €

Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante : 8 837.36 € Chapitre 76 : Produits financiers : 3.04 €

Chapitre 77 : Produits exceptionnels : 6 795.76 €

Chapitre 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : 28 125 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 263 413.177 €

Soit un résultat de 2019 de (+) **39 883.94 €** (somme identique à celle du compte de gestion 2019, repris ci-dessus)

Section d'investissement-dépenses

Chapitre 21 : Immobilisations corporelles : 46 430.60 € Chapitre 13 : Reprise sur subvention d'investissement : 46 430.60 €

Chapitre 16 : Remboursement d'emprunts : 8 753.87 €

Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections : 28 125.00€

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 88 351.47 €

Section d'investissement – recettes

Chapitre 13 : Subventions d'investissement : 6 207.00 € Chapitre 16 : Emprunts : 26 400 € (sur 4 an , sans intérêt)

Chapitre 10 Apports , dotations et réserves : 20 455.90 € Chapitre 021 : Virement de la section de fonctionnement: 29 925 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 83 547.90 €

Soit un résultat de 2019 de (-) **4803.57 €** (somme identique à celle du compte de gestion 2019, repris ci-dessus)

Madame le Maire quitte la séance, Mr Bruxelles, doyen d'âge, fait adopter le Compte Administratif 2019- Adopté à l'unanimité

3) Délibération d'affectation du résultat 2019 : adopté à l'unanimité

Excédent de fonctionnement cumulé : 223 054.24 €

Affectation obligatoire à l'article 1068 : 21 694.33 € Solde disponible article 002 : 211 359.91 €

4) Point de situation sur la prise d'un arrêté de péril de l'immeuble situé 3 ,5,7 rue sainte Anne

Mme le Maire informe que le propriétaire du logement a déposé en Mairie le 5 mars une déclaration de travaux visant à la rénovation de la façade avant et des côtés latéraux ainsi que le remplacement de la toiture et des fenêtres du bâtiment existant. Le dossier a été transmis pour avis au service Urbanisme ainsi qu'au service de l'Architecture et des Bâtiments de France (à suivre)

5) Délibérations diverses

Pacte fiscal : Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'adopter le pacte financier et fiscal dans les termes transmis par la communauté de communes du Val de Somme

Groupement de commandes Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité l'adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergie coordonné par la Fédération Départementale d'Energie de la Somme pour l'Eclairage Public et les Bâtiments communaux

6) Questions et informations diverses

- Rappel concernant le service de l'eau potable qui est désormais géré la Communauté de Communes du Val de Somme et par la Société HYDRA eau, Tél 03 22 96 13 00

La séance est levée à 21H

Le Maire, Bernadette Gallet

